



Communiqué de presse  
Paris, le 1<sup>er</sup> Février 2018

## **Suite des EGA : Les coopératives laitières réaffirment leurs ambitions pour la filière**

**Pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, Coop de France Métiers du lait a présenté les données de son Baromètre économique des coopératives laitières. Les résultats montrent que, malgré un contexte difficile ces dernières années, les coopératives conservent une part stable de la collecte et de la transformation laitières françaises, tout en affichant un engagement fort pour l'avenir avec une dynamique soutenue d'installation des jeunes agriculteurs. Dans la continuité des Etats Généraux de l'Alimentation, les coopératives laitières affirment également des ambitions réelles pour une concrétisation des différents axes du plan de filière : amélioration des relations avec la distribution, création de valeur (sur tous les produits, circuits et marchés) pour en assurer une meilleure répartition, montée en gamme des produits et réponse aux attentes sociétales.**

### **Les Coopératives laitières poursuivent leur engagement au service des adhérents**

La 4<sup>ème</sup> édition du Baromètre économique des coopératives laitières présente un chiffre d'affaires 2016 de 11,3 Mds€ et montre que plus de la moitié de la collecte française (54%) est assurée par les coopératives laitières, ainsi que 45% de la transformation en différents produits laitiers.

Par ailleurs, l'analyse des résultats démontre une forte volonté d'accompagnement des adhérents et une démarche volontaire dans l'accueil des jeunes : 730 producteurs laitiers ont été intégrés en 2016 par les coopératives laitières pour 132 millions de litres et un dispositif incitatif de volumes supplémentaires attribués s'élevant à 180 000 litres (+6% versus 2015).

Les prévisions d'investissements sont également significatives sur la période 2018-2020 : 82 % des répondants en prévoient pour un montant global de 860 millions d'euros, soulignant la stratégie d'amélioration de la productivité et d'adaptation des outils (en particulier industriels) aux nouvelles attentes.

De plus, les chiffres confirment l'engagement des coopératives sur tous les segments et tous les marchés avec comme objectif de valoriser au mieux leur production :

- Avec 2,6 Mds€, les coopératives réalisent 40% du chiffre d'affaires export de la laiterie France ;
- 52 % des coopératives sont engagées dans des démarches de différenciation (Bio, sans OGM, AOP...), en cohérence avec les axes décidés dans le plan de filière.

*« Les résultats de ce Baromètre montrent bien la dynamique dans laquelle sont engagées les coopératives laitières au service de tous leurs adhérents, pour créer plus de valeur et mieux la répartir. Le long terme est dans notre ADN : construire l'avenir, en renforçant notre modèle et en consolidant nos activités ainsi que notre compétitivité au niveau des exploitations et de nos outils de transformation. Le dynamisme d'accueil des jeunes agriculteurs qui ne se dément pas au sein des coopératives laitières est un signal très positif ; c'est aussi une grande responsabilité », réagit Damien Lacombe, Président de Coop de France Métiers du Lait.*

## **Les ambitions des coopératives laitières pour un plan de filière dynamique, collectif et ouvert**

Le plan de filière issu des Etats généraux de l'Alimentation est un moment crucial pour la filière. Les acteurs ont tous un rôle à y jouer : à nous de saisir cette chance historique de construire une filière compétitive, résiliente et équitable. A travers ce plan baptisé « France Terre de Lait », les coopératives prendront leur part d'engagement en continuant à accompagner l'activité d'une agriculture à taille humaine, présente partout sur le territoire. Cinq axes sont privilégiés :

- Une dynamique de collecte annuelle à 25 milliards de litres, pour répondre à la demande mondiale en croissance (+2% annuels en moyenne selon la World Dairy Situation) ;
- La valorisation du modèle pour créer davantage de valeur et mieux la répartir : lien direct producteur/consommateur, rémunération coopérative pour une redistribution équitable et transparente de la valeur entre tous les sociétaires ;
- La valorisation de leurs atouts sur tous les marchés, notamment à l'international : gastronomie française, diversité des produits, réponses aux attentes sociétales, image à l'export. Pour répondre à cet objectif de valorisation, la montée en gamme des produits, le développement des démarches de différenciation et l'amélioration de la qualité des produits seront évidemment des chantiers majeurs pour la filière ;
- Le renforcement de la compétitivité : à l'amont, capitaliser sur les exploitations « familiales » et les rendre plus performantes ; à l'aval, élargir l'offre à tous les produits, tous les circuits, tous les marchés pour être en phase avec les attentes des consommateurs ;
- Enfin, l'amélioration des relations avec la grande distribution, sa participation aux travaux interprofessionnels, ne pourra se faire correctement que si les acteurs se responsabilisent et font évoluer leurs comportements. Les coopératives laitières sont également très attentives au projet de loi qui vient d'être présenté. Elles appellent ainsi à la simplification et à la cohérence globale du droit pour répondre efficacement à l'objectif premier de rééquilibrage du rapport de force entre les maillons du commerce.

*« Ce plan de filière, porteur d'engagements forts va nous permettre de nous inscrire dans une relation plus constructive avec les acteurs du commerce, condition indispensable pour la poursuite de notre développement sur l'ensemble des segments et des marchés. Nous avons pour ambition de défendre notre modèle d'exploitations familiales, avec des entreprises de toute taille et présentes partout sur le territoire. Notre enjeu ? Continuer de proposer aux consommateurs et citoyens des produits laitiers diversifiés, de grande qualité et répondant à leurs nouvelles attentes. C'est une des missions essentielles des coopératives de créer le lien entre les producteurs et les consommateurs. »*, **commente Damien Lacombe, président de Coop de France Métiers du Lait.**

### **A propos de la Coop de France Métiers du Lait**

*Coop de France Métiers du Lait a pour mission de représenter l'ensemble des coopératives laitières dont les métiers sont la collecte du lait et, pour la plupart d'entre elles, sa transformation en produits laitiers. Coop de France Métiers du Lait s'engage en faveur de la promotion de ce modèle économique performant, équitable et durable, qui permet l'existence d'une grande diversité de coopératives de tailles, de pratiques et de statuts différents. En France, au sein de Coop de France Métiers du Lait, 40 groupes coopératifs et près de 200 coopératives « fruitières », collectent et valorisent le lait produit par leurs associés-coopérateurs. La coopération laitière représente 55 % du lait produit et collecté, et 45 % du lait transformé pour un chiffre d'affaires de 11 milliards d'euros en 2016. Plus de 50 % des producteurs de lait en France sont les associés d'une coopérative.*

**Contact presse - Coop de France Métiers du Lait :**

Mélodie DENEUVE - 06 89 75 30 04 / [melodie.deneuve@coopdefrance.coop](mailto:melodie.deneuve@coopdefrance.coop)